



Accueil Vélo

Le label pour l'accueil des touristes à vélo





www.adt-herault.fr

Accueil Vélo®, quèsaco?

Accueil Vélo® est une marque nationale.

Elle permet d'identifier les professionnels garantissant une prestation de qualité, adaptée aux besoins des touristes à vélo.

6 catégories de professionnels concernées

- → Les hébergements touristiques
- → Les loueurs de vélos
- → Les réparateurs de vélos
- → Les offices de tourisme
- → Les sites de visite et de loisirs
- → Les restaurateurs

Référentiel qualité : pour connaître les critères obligatoires et optionnels de la marque, rendez-vous sur <u>www.adt-herault.fr</u>

Conditions d'entrée

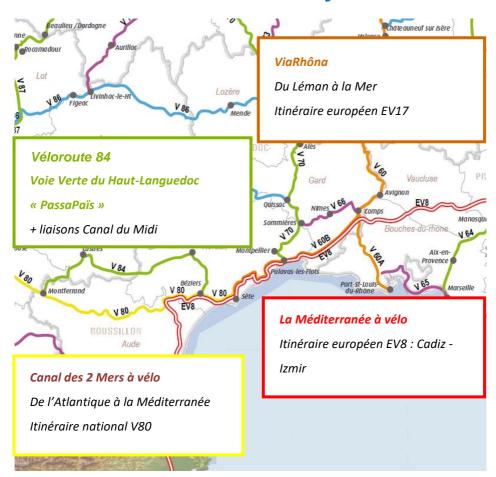
- Etre situé à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé et sécurisé
- Hébergeurs : être classé (ou bien labellisé pour les chambres d'hôtes)
- Réparateurs : être titulaire d'une certification de qualification prof.
- **Sites touristiques** : proposer un accueil physique et être ouvert au minimum 45 jours/an (dont les mois de juillet et août).

Accueil Vélo©, quels avantages?

- Vous intégrez un réseau de plus de 6 000 professionnels, à l'échelle nationale, animés par un même objectif
- Vous ciblez une nouvelle clientèle au pouvoir d'achat élevé.
- Vous bénéficiez d'une visibilité importante, en France et à l'international, sur divers dispositifs de communication dont la plateforme francevelotourisme.com
- Vous recevez un kit de communication permettant de vous identifier : plaque de bienvenue, droit d'usage du logo
- Vous améliorez votre visibilité auprès des tour-opérateurs

L'adhésion à la marque Accueil Vélo© est à ce jour gratuite pour 3 ans (200 € sont pris en charge par Hérault Tourisme et votre Office de Tourisme).

Grands itinéraires cyclables



Renseignements

Pour tout complément d'information, rendez-vous sur :

www.adt-herault.fr

Contact: Elodie Fonteneau – efonteneau@herault-tourisme.com